

Avis d'appel d'Offres n°3/2015

Al Karama Holding met en vente, pour le compte de l'une de ses filiales, quatre lots de terrains constructibles sis à :

Les Berges du Lac II :

Lot n°1 : Lot à usage de villa, sis aux Berges du Lac II Tunis, Lotissement de la Zone V, donnant sur avenue principale et vue sur Lac, superficie de 1.257 m², Cuf 0.6, Cos 35%, titre foncier individuel en règle.

Lot n°2 : Lot à usage de villa, sis aux Berges du Lac II Tunis, Lotissement de la Zone V, donnant sur avenue principale et vue sur Lac, superficie de 1.255 m², Cuf 0.6, Cos 35%, titre foncier individuel en règle.

Lot n°3 : Lot à usage de villa, sis aux Berges du Lac II Tunis, Lotissement de la Zone V, donnant sur avenue principale et vue sur Lac, superficie de 1.251 m², Cuf 0.6, Cos 35%, titre foncier individuel en règle.

Gabès :

Lot n°4 : Lot sis à Gabès-Bouchemma, route du port de Gabès, à usage industriel et commercial, composé de deux parcelles, superficie totale de 98.810 m², titre foncier en règle.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les terrains mis à la vente. Les visites seront organisées durant la période allant du 20 juillet au 05 août 2015, et ce du Lundi au vendredi de 09h à 14h, en coordonnant avec la société Al Karama Holding 48 Heures à l'avance.

Les plans de situation sont disponibles sur le site d'Al Karama Holding : www.alkaramaholding.com

Modalités de participation :

- Chaque candidat peut participer à l'achat d'un ou plusieurs lots.
- Les offres doivent être consignées dans une enveloppe sur laquelle est inscrit :

Ne Pas Ouvrir
Offre d'achat lots de terrain
Appel d'Offres n°3/2015

- Les offres doivent être envoyées soit par porteur en déposant l'offre directement au bureau d'ordre contre accusé de réception signé et daté, soit par rapide poste, à l'adresse suivante :

ALKARAMA Holding
Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi
Les Berges du Lac, 1053 Tunis

La date limite de réception des offres est fixée au 6 août 2015 à 13 heures, l'accusé de réception du bureau d'ordre ou le cachet de la poste faisant foi.

Chaque offre doit contenir :

- Le dossier juridique des candidats personnes morales (extrait du registre de commerce, identifiant fiscal et copie de l'avis au JORT de la nomination du directeur général ou du gérant, ainsi qu'une copie de sa CIN). Les candidats personnes physiques doivent présenter une copie de la carte d'identité nationale.
- La lettre de soumission et d'engagement signée par le candidat conformément au modèle à retirer auprès des bureaux de la société Al Karama Holding ou à télécharger du site de la société suivant : www.alkaramaholding.com.
- Une caution bancaire à première demande, d'un montant de 5000 dinars au titre de chaque lot, au profit de la société Al Karama Holding, valable 60 jours à compter de la date limite de réception des offres, et restituable en cas de non acceptation de l'offre.

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le soumissionnaire retenu sera avisé par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce dernier doit finaliser toute la procédure d'achat incluant le paiement du prix et la signature du contrat de cession pendant une durée n'excédant pas 30 jours à compter de la date de notification. En cas de retard ou de non paiement de la totalité du prix pendant le délai, la société peut retenir le montant de la caution à titre de dédommagement.

La société Al Karama Holding a le droit d'annuler l'appel d'offre ou le déclarer infructueux et sans être redevable de :

- Quelconque dédommagement ou restitution de frais ou taxes ou autres débours que les candidats auraient supportés lors de leurs soumissions ;
- Motiver son refus ou sa décision d'annulation de l'appel d'offre.

Tous les frais liés à cette opération incluant la rédaction de l'acte et son enregistrement sont à la charge de l'acquéreur.